

CONFERENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

ROUEN – 24 JUIN 2026



RÉGION
NORMANDIE



ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES

ACTUALITES LEGISLATIVES

BILAN DE LA CONSOMMATION D'ESPACES (prévu par la loi n°2023-630 du 20 juillet 2023)

AVIS SUR LES POTENTIELS PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE

QUESTIONS DIVERSES



PRESENTATION DES PRINCIPALES DATES

- Approbation du SRADDET initial en 2020
- Loi « Climat et résilience » de 2021 : les SRADDET doivent définir les modalités de réduction de la consommation d'espaces par territoires entre 2021 et 2030 et la trajectoire permettant d'atteindre le « zéro artificialisation nette » en 2050.
- Ateliers et nombreuses réunions en présence du président Morin de 2022 à 2024. Consultation des territoires sur le périmètre d'application du « ZAN » et la base de données permettant d'en assurer le suivi (choix de la Cartographie de la Consommation Foncière, accessible sur le site de la Région)
- Loi du 20 juillet 2023 créant la « Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols », installée en 2024. Elle est sollicitée pour rendre un avis sur la liste des « PENE » et des « Projets d'envergure régionale ».
- Adoption par la Région et approbation par le préfet du SRADDET modifié en 2024
- Les SCoTs doivent intégrer ces objectifs avant le 22 février 2027 et les PLU(i) avant le 22 février 2028



ACTUALITES LEGISLATIVES

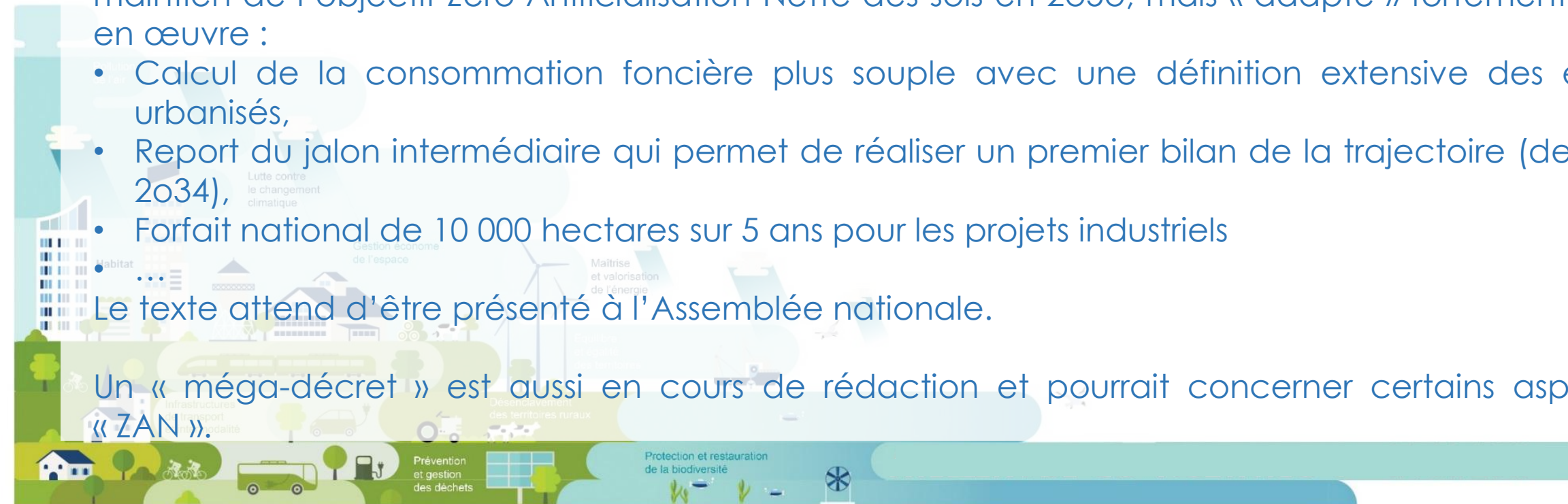
A l'occasion du projet de loi « **Simplification de la vie économique** », les parlementaires avaient adopté des dérogations concernant le « ZAN », notamment pour les projets industriels. La loi a été adoptée le 14 avril 2026 mais censurée sur ces éléments par le Conseil constitutionnel le 21 mai 2026 (« cavaliers législatifs »).

L'adoption en première lecture au Sénat de la Proposition de loi **TRACE**, le 18 mars, confirme le maintien de l'objectif Zéro Artificialisation Nette des sols en 2050, mais « adapte » fortement sa mise en œuvre :

- Calcul de la consommation foncière plus souple avec une définition extensive des espaces urbanisés,
- Report du jalon intermédiaire qui permet de réaliser un premier bilan de la trajectoire (de 2030 à 2034),
- Forfait national de 10 000 hectares sur 5 ans pour les projets industriels

Le texte attend d'être présenté à l'Assemblée nationale.

Un « méga-décret » est aussi en cours de rédaction et pourrait concerner certains aspects du « ZAN ».



BILAN DE LA CONSOMMATION D'ESPACES

Les derniers millésimes de la Cartographie de la Consommation Foncière (CCF), base de données portée par la Région Normandie et l'Etablissement Public Foncier de Normandie permettent de mesurer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les années **2021, 2022, 2023**.

Ainsi, depuis 2021 sur l'ensemble de la Région Normandie, **1 841,6 hectares d'ENAF** ont été consommés dont :

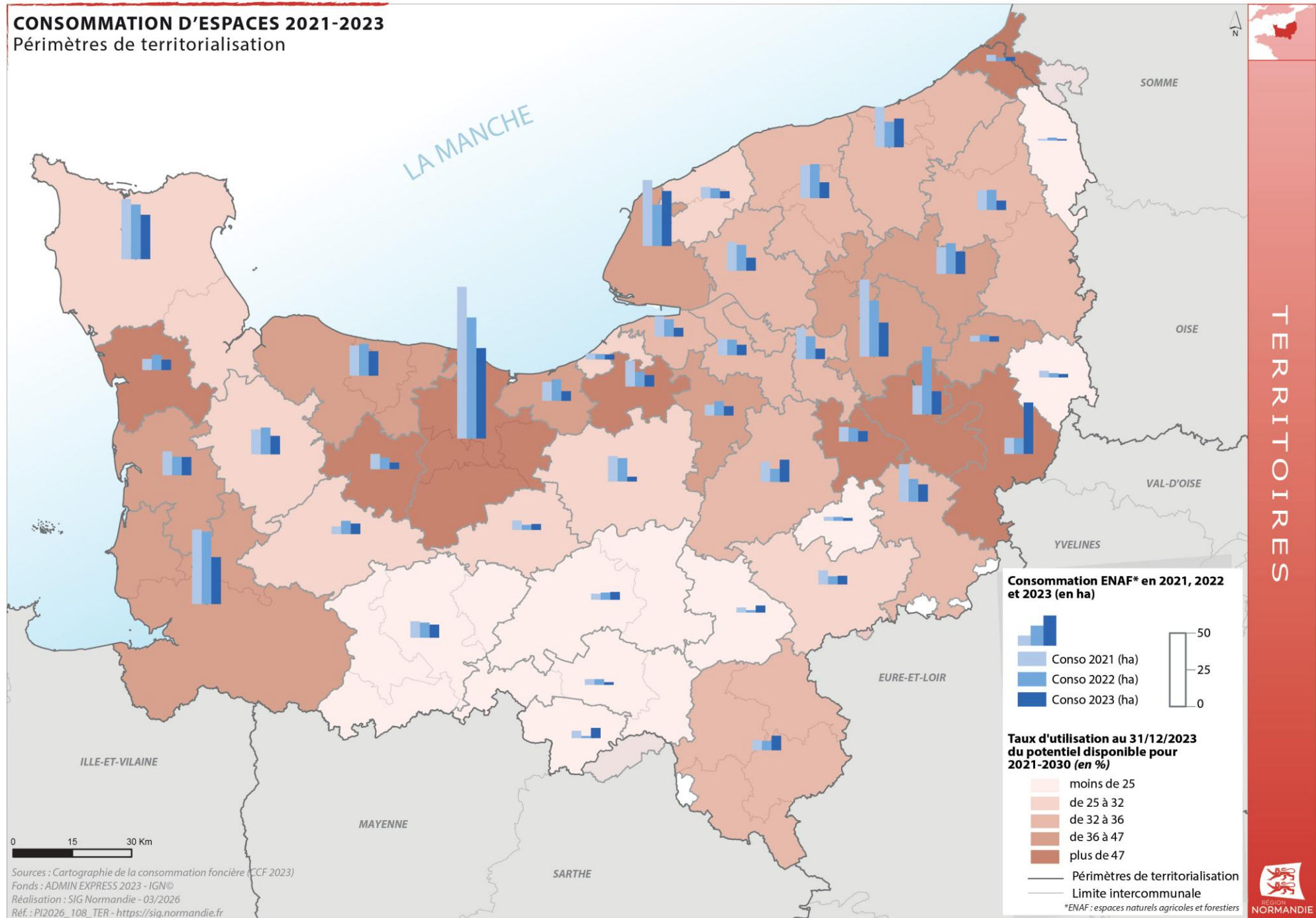
1270,4 pour **l'habitat**, soit 68,98 %

571,2 pour des **activités économiques**, soit 31,02 %



CONSUMMATION D'ESPACES 2021-2023

Périmètres de territorialisation



BILAN DE LA CONSOMMATION D'ESPACES

Carte 1 : Consommation d'espaces entre 2021 et 2023 (histogrammes)

Cette carte illustre le **rythme de consommation** des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) **année par année**.

Les barres bleues superposées sur chaque territoire permettent de comparer directement les volumes consommés en 2021, 2022 et 2023. La **hauteur des barres** indique la **surface artificialisée en hectares** : plus la barre est haute, plus la consommation a été importante cette année-là.

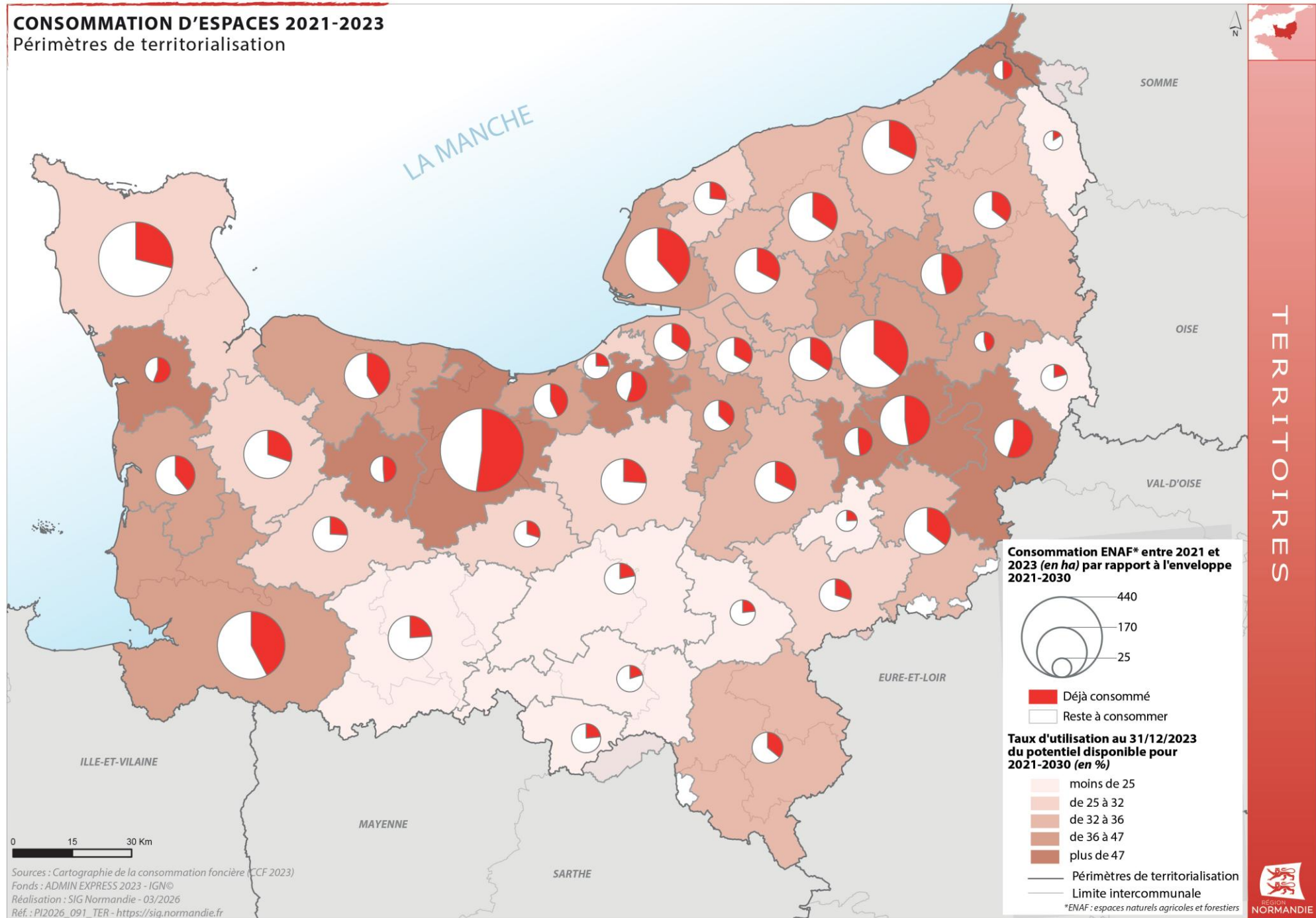
La **couleur de fond** du territoire (allant du beige au marron foncé) indique quant à elle le **niveau de consommation global** : un fond marron foncé signifie que le territoire a déjà consommé plus de 47 % de son enveloppe budgétaire prévue pour la décennie 2021-2030.

➤ Cette vue permet d'identifier rapidement les zones où la **pression foncière** reste forte année après année.



CONSUMMATION D'ESPACES 2021-2023

Périmètres de territorialisation



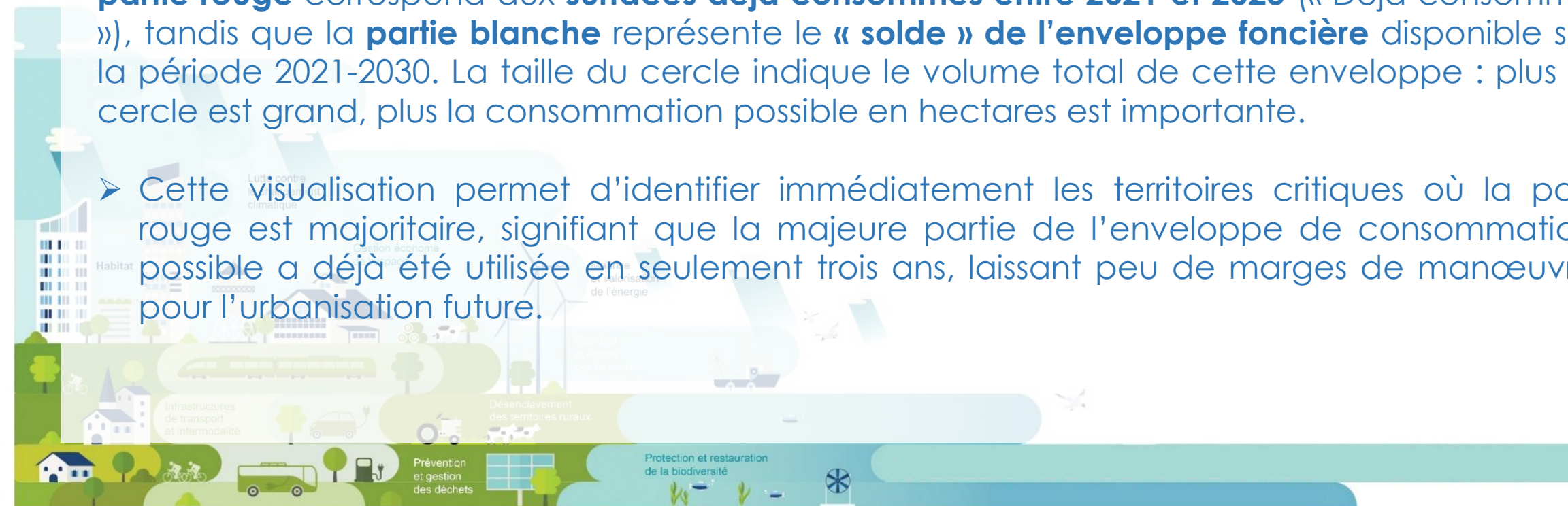
BILAN DE LA CONSOMMATION D'ESPACES

Carte 2 : Consommation d'espaces 2021-2023 (diagrammes circulaires)

Cette carte présente la différence entre les possibilités ouvertes de consommation sur la période 2021 – 2030 et la consommation constatée à fin 2023.

Les diagrammes circulaires divisent l'enveloppe totale allouée en hectares en deux parts : la **partie rouge** correspond aux **surfaces déjà consommées entre 2021 et 2023** (« Déjà consommé »), tandis que la **partie blanche** représente le « **solde** » de l'**enveloppe foncière** disponible sur la période 2021-2030. La taille du cercle indique le volume total de cette enveloppe : plus le cercle est grand, plus la consommation possible en hectares est importante.

- Cette visualisation permet d'identifier immédiatement les territoires critiques où la part rouge est majoritaire, signifiant que la majeure partie de l'enveloppe de consommation possible a déjà été utilisée en seulement trois ans, laissant peu de marges de manœuvre pour l'urbanisation future.



PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE

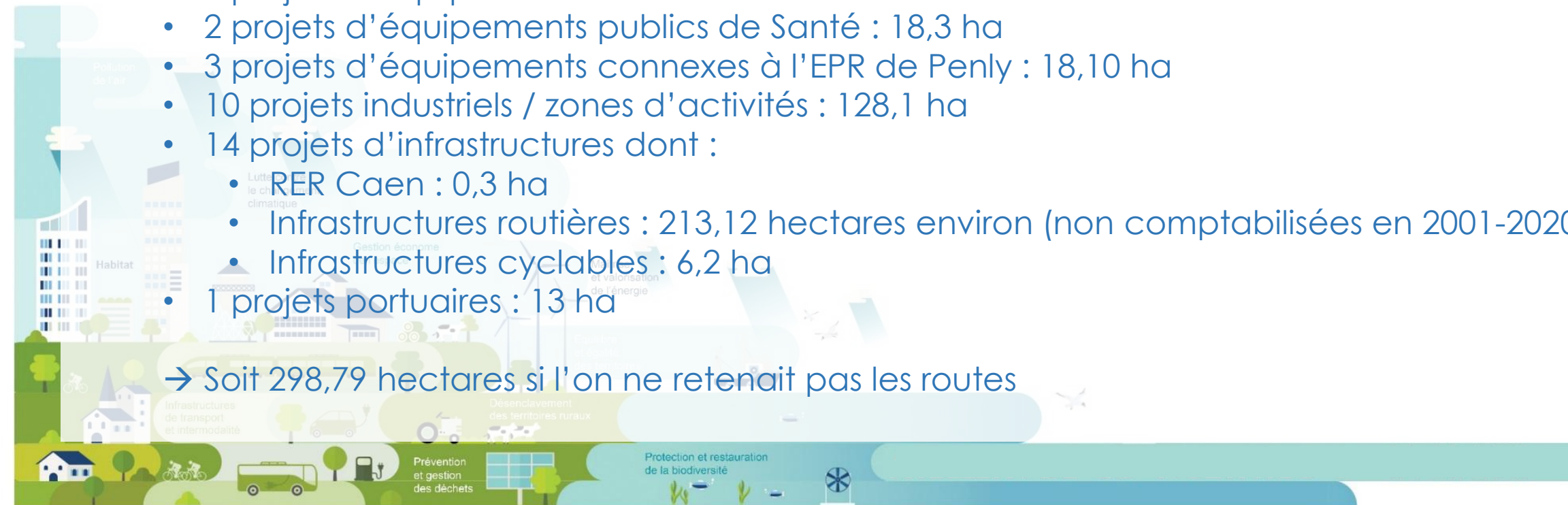
Enveloppe littorale : 40 ha CCF

Enveloppe Projets d'envergure régionale : 240 ha CCF. (Prélèvement sur l'enveloppe régionale à hauteur de 70% de la superficie des projets, soit un volume global de 340 ha CCF).

Au 23 juin 2026, nous avons reçu 39 fiches-projets, dont :

- 6 projets énergétiques : 104,19 ha
- 2 projets d'équipements : 11 ha
- 2 projets d'équipements publics de Santé : 18,3 ha
- 3 projets d'équipements connexes à l'EPR de Penly : 18,10 ha
- 10 projets industriels / zones d'activités : 128,1 ha
- 14 projets d'infrastructures dont :
 - Lutte contre le changement climatique : RER Caen : 0,3 ha
 - Infrastructures routières : 213,12 hectares environ (non comptabilisées en 2001-2020)
 - Infrastructures cyclables : 6,2 ha
- 1 projets portuaires : 13 ha

→ Soit 298,79 hectares si l'on ne retenait pas les routes



PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE

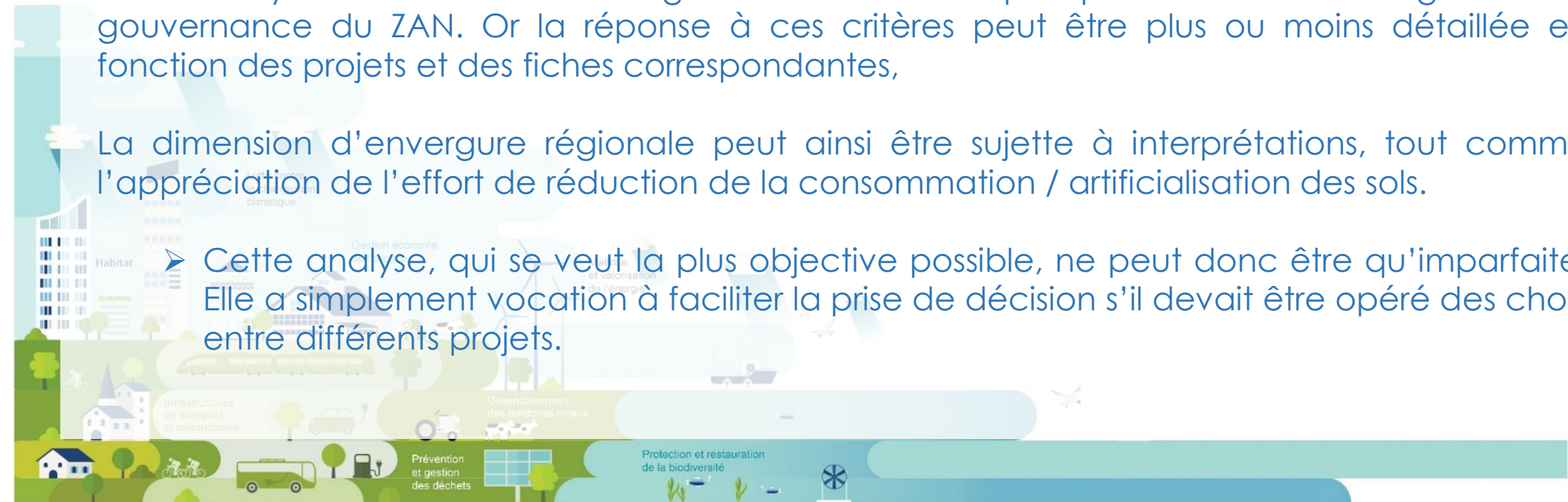
Les services de la Région ont été destinataires des fiches projets complétées par les territoires et les porteurs de projets.

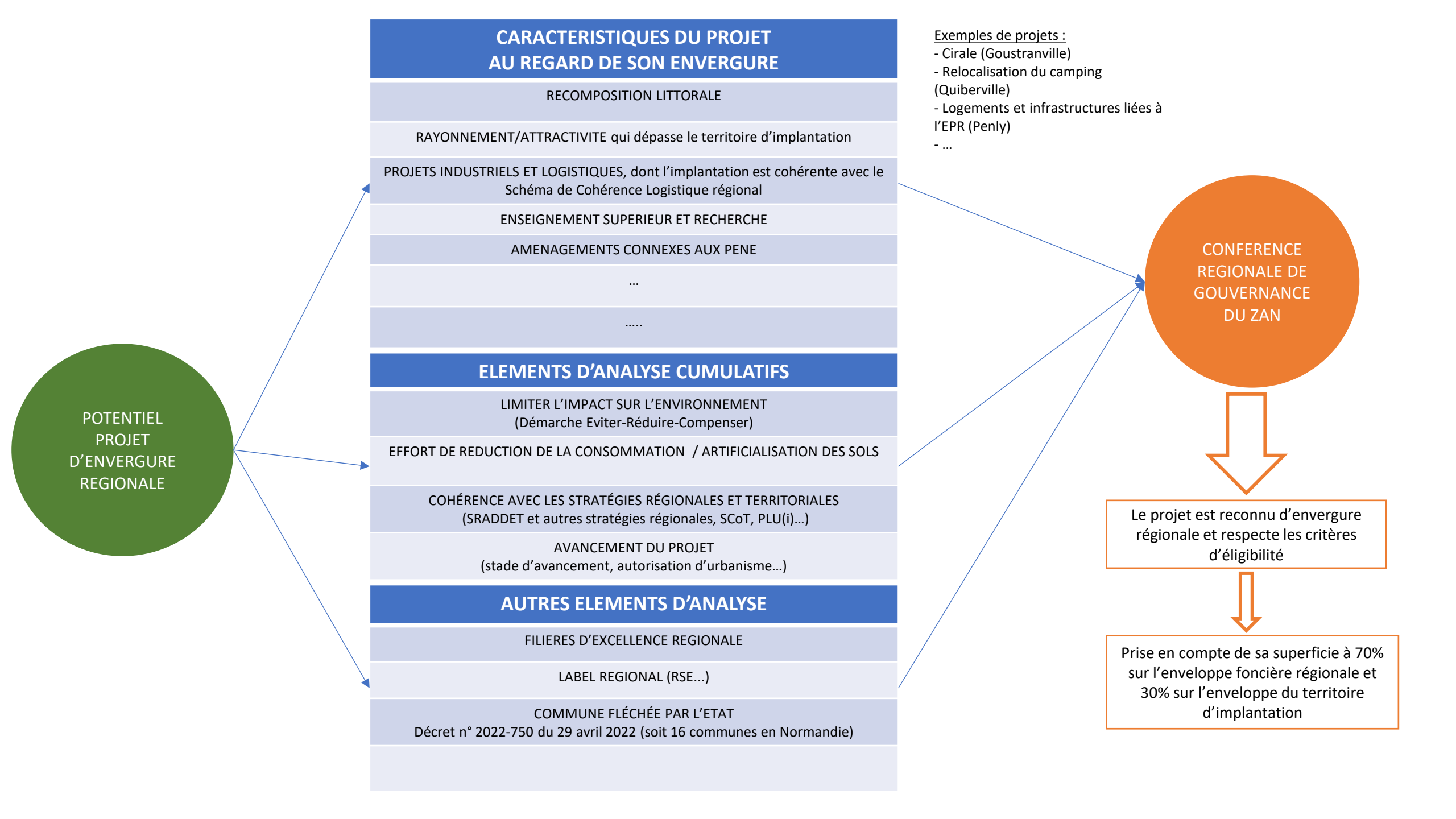
- L'ensemble des projets ont fait l'objet d'une analyse par la Mission stratégies et prospectives,

Cette analyse a été conduite au regard des critères adoptés par la Conférence régionale de gouvernance du ZAN. Or la réponse à ces critères peut être plus ou moins détaillée en fonction des projets et des fiches correspondantes,

La dimension d'envergure régionale peut ainsi être sujette à interprétations, tout comme l'appréciation de l'effort de réduction de la consommation / artificialisation des sols.

- Cette analyse, qui se veut la plus objective possible, ne peut donc être qu'imparfaite. Elle a simplement vocation à faciliter la prise de décision s'il devait être opéré des choix entre différents projets.





PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE – CALVADOS

Catégorie	Projets	Ha	Demandeur	Commentaires
Infrastructures cyclables	Voie Verte Bayeux Port-en-Bessin	6,2	CD 14	6km pour continuité d'itinéraire entre Bayeux (et gare SNCF) et Vélomaritime qui passe à Port en Bessin. Mise en service prévue fin 2025.
Industrie	Normantri - Colombelles	3,3	Mairie de Colombelles/CU Caen la mer	Centre de tri de 14 collectivités sur 3 départements. 1,2 Mhbt soit "70% de la population de l'ex-Basse Normandie". Assiette du projet : 3,3 ha. A mettre en regard des autres centres de tri en région ?
Infrastructures	RER Caen - Bayeux - Lisieux	0,3	CD 14	Création et desserte d'un parking (Carpiquet) Calendrier : Etudes 2026-2029 / Travaux au plus tôt 2030 Objet : Prévoir une réserve de foncier pour la réalisation du projet. Inscrit dans le zonage du PLUi de Caen-la-mer
Industrie	Brittany Ferries (Ouistreham)	2,1	CU Caen la mer	Relocalisation d'activités du site actuel du fait des contraintes liées à l'urbanisation autour du site, aux risques littoraux et ICPE. Le site actuel (1,1 ha) serait reclassé en zone naturelle (classé en zone rouge et bleu du PPMR - plan de prévention multirisques de la basse vallée de l'Orne). A considérer au titre de l'enveloppe littorale ?
Equipement	Batterie Longues-sur-Mer	2,6	Bayeux Intercom	Réaménagement pour l'accueil des visiteurs. Réalisé en 2022.

et intermodalité

Prévention
et gestion
des déchets

Protection et restauration
de la biodiversité

PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE – MANCHE

Catégorie	Projets	Ha	Demandeur	Commentaires
Energies	ORANO Aval du Futur	40	CA du Cotentin	Discussions en cours pour prise en compte au niveau national (PENE).
Energies	ORANO Pérennité & Résilience	25	CA du Cotentin	Discussions en cours pour prise en compte au niveau national (PENE).
Energies	Ferme hydrolienne Raz Blanchard	0,35	CA du Cotentin	Réponse à un AAP national, discussions en cours pour prise en compte au niveau national (PENE).
Energies	Framatome Arc (PENE)	1,5	CA du Cotentin	PENE pour 3 ha et besoin d'1,5 ha supplémentaire
Energies	Raccordement parc éolien Centre Manche 1 (PENE)	5,2	CA du Cotentin	PENE



de transport
et intermodalité

des territoires ruraux

Prévention
et gestion
des déchets

Protection et restauration
de la biodiversité

Infrastructures de transport et intermodalité

Désenclavement des territoires ruraux

Protection et restauration de la biodiversité

PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE – SEINE-MARITIME

Catégorie	Projets	Ha	Demandeur	Commentaires
Industrie	Coopérative AgyLIN	7,5	Syndicat Mixte des Hautes Falaises CC Campagne-de-Caux	Le Pays des Hautes Falaises souhaiterait que tous les projets de la filière du lin soient pris en compte dans l'enveloppe régionale. Consommations potentielles à vérifier (bâtiments agricoles non comptabilisés ?...)
Equipements connexes EPR Penly	ZAC Penly (Petit-Caux)	4	CC Falaises du Talou	Besoins et consommations d'espaces à préciser. A rattacher aux PENE ?
Equipement public Santé	Hôpital-EHPAD Eu	5,8	CC des Villes Sœurs	Calendrier à préciser
Equipements connexes EPR Penly	Parking déporté Penly	4,1	CC des Villes Sœurs	
Industrie	LINEX	12	CC Yvetot Normandie	Deux phases de travaux prévue : 2021-2025 et 2025-2035
Industrie	ORIL	9,5	CA Caux Seine Agglo	Parcelle déjà partiellement urbanisée (2,5 ha), reste les 4,8 ha actuellement temporairement exploités par un agriculteur.
Equipements connexes EPR Penly	Logements du Val d'Arquet (Dieppe)	10	Ville de Dieppe	
Energies	VERSO ENERGY – Projet DEZIR	32,14	Métropole Rouen Normandie	Capture de CO2 pour production de carburant (aviation)



PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE – SEINE-MARITIME

Catégorie	Projets	Ha	Demandeur	Commentaires
Industrie	Eurochannel III (Dieppe)	32,4	CA Dieppe Pays Normand	32,4 ha dont 15 PENE/PER Implantation de sous-traitants d'EDF liés au chantier de l'EPR de Penly. Alpine intégrée dans Eurochannel III (4 ha).
Industrie	ZA de Maison Blanche	2	CA Dieppe Pays Normand	11,1 ha dont 2 ha PER
Portuaire	Extension Port Dieppe	13	Syndicat Mixte Ports de Normandie	Besoins pour le transmanche, logistique EMR.



CONFERENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

ROUEN – 24 JUIN 2026



Merci à vous

[Page web de la Conférence](#) | [Page web SRADDET](#)

sraddet@normandie.fr



RÉGION
NORMANDIE

